

La formation des usagers

Cette fiche n'a pas pour but de dresser un panorama complet de la formation des usagers en bibliothèque ni d'en faire un historique. Elle a pour finalité de vous aider à « situer » et à comprendre les contours de l'activité de formation des usagers dans le métier de bibliothécaire.

Introduction

Les bibliothèques publiques sont par excellence « le centre d'information local, où l'utilisateur peut trouver facilement toutes sortes de connaissances et d'informations ». Elles ont pour mission de « soutenir à la fois l'auto-formation ainsi que l'enseignement conventionnel à tous les niveaux [...] et de faciliter le développement des compétences de base pour utiliser l'information et l'informatique »¹.

Dans les bibliothèques universitaires, « la formation à la maîtrise de l'information est conçue comme un enjeu prioritaire pour la réussite des étudiants et un levier important pour favoriser les collaborations entre les bibliothécaires et les équipes pédagogiques. Affirmer cela, c'est faire toute sa place à la bibliothèque dans l'offre générale de formation que dispensent les universités »².

Il ne fait donc aucun doute que la formation est au cœur du métier des bibliothèques. Comment a-t-elle évolué avec les nouveaux flux d'information, l'ouverture des données, le contexte mondial ?

1. Pourquoi former en bibliothèque ?

1.1. Le contexte : la société de l'information

La **société de l'information** désigne une société dans laquelle les technologies numériques occupent une place prépondérante. Elle a permis à la **société de la connaissance** d'émerger. Grâce aux technologies, la diffusion de l'information est devenue un enjeu à la fois économique et de pouvoir. La détenir devient source de richesse et de pouvoir intellectuels.

1 [Manifeste de l'IFLA/UNESCO sur la Bibliothèque publique 1994](#) (consulté le 16 août 2026).

2 Renaudin, Coline. [La formation des usagers en bibliothèques](#) (consulté le 16 août 2026)

On est passé de l'ère de l'agriculture à l'ère industrielle et désormais à l'économie de la connaissance. C'est par la connaissance que l'on peut acquérir des ressources, des résultats sociaux ou économiques.

Dans ce contexte de prolifération de l'information - **infobésité**, l'information est partout mais elle est aussi paradoxalement difficile à trouver. Apprendre à chercher l'information nécessite à la fois des outils et des savoir-faire pour acquérir de bonnes méthodes de recherche : trouver une information qui réponde à une situation donnée et qui soit une information de qualité (information validée).

Aujourd'hui, un individu n'a plus les moyens de trouver seul l'information. Les lieux de savoirs, en tant qu'intermédiaires, deviennent indispensables : BU, institutions culturelles, sites. (Attention, l'internet n'est pas un lieu, c'est un moyen, un outil de connexion)

Profitons-en pour déconstruire **un mythe, celui de la gratuité de l'information**. Peut-on vraiment penser qu'une information gratuite peut être fiable ? Si l'information est gratuite comment est rémunéré le journaliste et l'éditeur qui la diffuse ? Quelle est son autonomie ? Qui finance les moyens de diffusion ?

1.2. Les diffuseurs de l'information

Toute information a un prix. Le slogan « **Si c'est gratuit c'est que c'est vous le produit** » définissant les services gratuits et le business autour des données personnelles, notamment des GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft)³ est l'illustration type.

Si l'information est gratuite, comment rémunérer le journaliste et l'éditeur qui la diffusent ? Quelle est son autonomie ? Qui finance les moyens de diffusion ?

- **L'éditorialisation** : fait de structurer, de rendre visible et de proposer un accès papier ou sur le web ((Les journaux types 20minutes paraissent sans travail éditorial. Ce sont des dépêches AFP qui sont proposées).
- La **curation de contenu** : fait de regrouper, d'organiser, de sélectionner l'information et de l'accompagner de commentaires. C'est le travail des journalistes en ligne comme pour la presse papier.

Les objets connectés (téléphone, ordinateur, tablettes, internet des objets) permettent aux personnes d'être diffuseur d'information. Elles acquièrent une identité numérique

³ <https://www.dicocitations.com/citations/citation-170355.php> (consulté le 16 août 2026)

qu'il faut gérer et doivent savoir maîtriser ce qui relève de l'information publique de celle privée et intime.

D'autre part, les réseaux sociaux ont favorisé l'information de propagande et les fake-news (infox, informations fallacieuses, mésinformation). Cette manipulation de l'information amène à conduire le public en erreur. Il est souvent difficile de revenir à la source.

Enfin, dans un contexte international tendu (guerre en Syrie, en Ukraine...), la désinformation fait partie des armes de guerre⁴. La vérification des faits est complexe et nécessite une expertise.

Dans ce cadre, les bibliothèques renforcent leur positionnement et leur contribution au monde médiatique et accroissent leur légitimité comme médiateur par la mise en place de formations à la recherche et à l'évaluation de l'information et la transmission de compétences informationnelles.

2. Former, une des missions des bibliothèques (voir aussi l'encadré, ci-après)

- **« Les bibliothèques ont un rôle de formation des usagers aux méthodes de recherche des documents ainsi qu'à l'utilisation des réseaux documentaires. » Article 5 de la Charte des bibliothèques adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques le 7 novembre 1991⁵.**

En lecture publique, les accueils de classe se font dès le plus jeune âge. Ils font partie d'un élément essentiel de l'action des bibliothèques pour l'élargissement de l'accès à tous à la culture et à l'écrit, pour lutter contre l'illettrisme et favoriser l'intégration sociale.

Par exemple, La Médiathèque de Salon de Provence accueille les classes de la crèche au Lycée et aborde dès les classes de CM1/CM2 la recherche documentaire et l'appropriation des outils permettant à ce jeune public de devenir autonome⁶. La Médiathèque de Pessac propose quant à elle des ateliers d'initiations via 3 parcours, de débutants à confirmés qui passent des bases de l'informatique à l'enrichissement des connaissances, les recherches sur Internet, la protection des données...⁷ Des rendez-vous personnalisés sont aussi proposés.

⁴<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-temps-du-debat/information-que-sait-on-d-une-guerre-3463320> (consulté le 16 juillet 2024)

⁵ [Charte des bibliothèques](#) (consulté le 16 août 2026)

⁶ <https://www.bibliotheque.salon-de-provence.fr/ecoles-collectivites> (consulté le 16 juillet 2024)

⁷ <https://mediatheque.pessac.fr/EXPLOITATION/Default/~/~/les-parcours-rvb.aspx> (consulté le 16 août 2026)

- Les bibliothèques universitaires contribuent à « Former les utilisateurs à un emploi aussi large que possible des techniques nouvelles d'accès à l'information scientifique et technique. » Décret n° 2011-996 du 23 août 2011 relatif aux bibliothèques et autres structures de documentation des établissements d'enseignement supérieur créées sous forme de services communs, article 2⁸.

A l'université, les formations à la recherche documentaire sont inscrites dans le cursus des premières années.

Les bibliothèques repensent depuis une dizaine d'années leurs espaces et leurs offres de services pour répondre aux nouvelles pratiques collaboratives d'apprentissage des étudiants et à leurs nouveaux usages des technologies. De nombreux projets de Learning Centres ont vu le jour ainsi que de nouvelles pratiques pédagogiques plus actives.

Recommandations ministérielles

La réflexion concernant la mise en place d'enseignement spécifique en méthodologie documentaire n'est pas nouvelle. En 1984, la loi Savary d'orientation de l'enseignement prévoyait un enseignement de documentation dans le cadre des « langages fondamentaux du 1^{er} cycle ». La réforme de l'Université introduite en 1997 essaie de prendre en compte les difficultés du premier cycle et impose un cadre institutionnel favorable à la formation documentaire, dans le cadre des UE (unité d'enseignement) de Méthodologie du Travail Universitaire (MTU).⁹

La réforme LMD est introduite en 2002 dans les universités françaises. On constate de plus en plus depuis cette réforme, que l'inscription des formations de méthodologie documentaire dans les cursus disciplinaires se généralise.

Un programme autour de l'IST

Le Segment 9 de la BSN¹⁰ « Formation, compétences et usages » a pour objectifs, en outre, de « Produire des référentiels de compétences numériques scientifiques articulés sur les métiers, d'anticiper les évolutions de ces compétences par l'observation des usages et d'évaluer les offres de formation à l'IST à l'aune de ces recueils de compétences. ».

Un rapport clé

Le Rapport de l'IGB « Documentation et formation », 2014. Plusieurs recommandations sont formulées, relatives aux modalités de la relation avec les étudiants, aux partenariats interservices dans les établissements, à l'évolution de l'apprentissage documentaire et du rôle des bibliothécaires auprès des enseignants.

Des référentiels

Le Référentiel de compétences informationnelles de l'ADBU¹¹ (décembre 2012). Il regroupe « 4 grands principes permettant de conduire les étudiants vers une véritable maîtrise de l'information » déclinés en compétences.

⁸ <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2011/8/23/ESRS1101850D/jo/texte> (consulté le 16 août 2026)

⁹ http://www.reussir-en-universite.fr/methodologie-du-travail-universitaire/intro_MTU.html (consulté le 16 août 2026).

¹⁰ <https://www.ouvrirlascience.fr/college-competences-et-formation/> (consulté le 16 août 2026).

¹¹ <https://adbu.fr/non-classifiee/une-version-en-ligne-du-referentiel-de-competences-informationnelles> (consulté le 16 août 2026).

Le Certificat informatique et internet (C2i)¹². Ce certificat est lui, organisé par niveaux et par spécialité. Contrairement au Référentiel de l'ADBU, il ne concerne que les compétences liées à internet et au numérique. Il est progressivement remplacé par le PIX¹³ depuis 2018.

Ces différents modèles constituent un point de réflexion théorique pour les bibliothèques universitaires et leurs formateurs. En fonction du nombre d'heures de cours dispensées et du niveau des étudiants, les formateurs s'attacheront à développer tels ou tels aspects de l'enseignement.

- **« Garantir l'autonomie de l'utilisateur, lui faire partager le respect du document, favoriser l'autoformation » Code de déontologie du bibliothécaire, ABF, mis à jour en 2020¹⁴.**

La bibliothèque doit apprendre à l'utilisateur à retrouver une information pertinente et fiable dans une masse toujours plus importante, avec des outils toujours plus performants et innovants et par des accès pas toujours intuitifs. Savoir trouver, savoir utiliser, savoir identifier et savoir évaluer. La bibliothèque se doit de mettre à disposition de l'utilisateur tous les outils nécessaires à la recherche d'information et de le familiariser avec ces outils, en proposant, des formations.

3. Le dispositif de validation des compétences des bibliothécaires formateurs¹⁵

Le réseau des CRFCB, l'ENSSIB et le réseau des URFIST s'associent pour proposer un parcours de formation¹⁶ à destination des bibliothécaires formateurs, débutants ou non. Ce parcours ouvre à une validation des compétences qui permettra aux bibliothécaires formateurs des publics de valoriser leur expérience et leur engagement au sein des services de formation des usagers. La validation des compétences permet aux bibliothécaires formateurs de faire valoir leurs compétences dans le domaine des formations en bibliothèque au même titre que n'importe quel autre outil bibliothéconomique.

4. La formation, 3^e volet du Plan Bibliothèques¹⁷

¹² <https://www.education.gouv.fr/node/284519> (consulté le 16 août 2026).

¹³ <https://pix.fr/> (consulté le 16 août 2026).

¹⁴ Possibilité de le télécharger à la fin de cette page : <https://www.abf.asso.fr/6/46/78/ABF/code-de-deontologie-du-bibliothecaire> (consulté le 16 août 2026)

¹⁵ <https://bibliothecaire-formateur.fr/> (consulté le 16 août 2026)

¹⁶ https://bibliothecaire-formateur.fr/sites/default/files/plaquette_2021.pdf (consulté le 16 août 2026)

¹⁷ <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Les-bibliotheques-publiques/Plan-Bibliotheques> (consulté le 16 août 2026)

En 2018, Jérôme Belmon, Service du Livre et de la Lecture (SLL), présentait la Plan Bibliothèques et les axes du SLL concernant les bibliothèques. On y retrouve l'Éducation aux médias et à l'information (EMI) et la formation des agents territoriaux¹⁸.

Dans le cadre de l'EMI, le Ministère de la Culture, avec la collaboration de l'association *UnisCité*, s'est lancé l'objectif de recruter 400 services civiques pour animer au sein des bibliothèques territoriales des ateliers sur l'éducation des médias.

Une journée d'études est organisée en novembre 2021 par le Ministère de la Culture au sein de la Bibliothèque Publique d'Information (BPI) sur ce thème : « Assises de la formation en bibliothèque territoriale »¹⁹. Dans les tables rondes, le sujet « Comment favoriser l'accès à tous à la formation et prendre en compte les nouvelles formes de transmission » a été abordé. Les captures vidéo des tables rondes sont accessibles sur le site de la BPI : <https://pro.bpi.fr/assises-de-la-formation-en-bibliotheque-territoriale/>

5. Les formations

5.1. Contenus

Les bibliothèques qui mettent en place un programme de formation documentaire réfléchissent à la nature des contenus à dispenser. Elle ne sera pas la même en lecture publique qu'en bibliothèques universitaires.

Il s'agit certes d'enseigner « les techniques documentaires » mais surtout de permettre aux usagers d'être autonomes dans leurs recherches documentaires. La réflexion sur les contenus à transmettre peut s'articuler autour de la notion de « compétences documentaires » ou de « compétences informationnelles ».

Ci-après, quelques contenus de formation en bibliothèque :

- La découverte de la bibliothèque (son fonctionnement, ses services)
- La recherche documentaire
- Connaissance et utilisation des outils numériques (les moteurs de recherche, Wikipédia, les cartes heuristiques, les différents outils de présentation)
- Connaissance et utilisation des bases de données
- Pratiquer une veille documentaire
- Connaissance et utilisation des réseaux sociaux
- Gérer son identité numérique
- Maîtriser les logiciels (Word, tableur)

¹⁸ <https://pro.bpi.fr/presentation-du-plan-bibliotheques-et-des-projets-du-service-du-livre/> (consulté le 16 août 2026)

¹⁹ <https://pro.bpi.fr/assises-de-la-formation-en-bibliotheque-territoriale/> (consulté le 16 août 2026)

Dans l'enseignement supérieur et la recherche :**Niveaux Master et Doctorat → perfectionnement à « la maîtrise de l'information »**

Les étudiants bénéficient de formations en master et jusqu'au doctorat.

Il s'agira à ce niveau de familiariser les étudiants aux pratiques des entreprises vis-à-vis de l'information (information comme outil stratégique de développement, ce qui demande des personnels ayant une connaissance précise des processus de traitement et d'exploitation de l'information) et de les initier aux outils professionnels d'accès et de traitement de l'information scientifique et technique.

Aujourd'hui, la question de la place de la formation à l'IST (Information Scientifique et Technique) se pose au niveau des écoles doctorales. Comme le souligne M-L Malingre et A. Serres dans form@doct, la formation des doctorants est complexe et ne ressemble pas aux autres formations documentaires (le public n'est plus « captif ») : les besoins de formation sont davantage personnalisés, les publics et les niveaux de compétences informationnelles sont hétérogènes.

Le projet form@doct est né de ces constatations. Il a démarré en 2007 dans le cadre du PRES université européenne de Bretagne et mobilise différents partenaires. Il s'agit d'un tutoriel en ligne élaboré avec « LibGuides » partagé par 1 200 bibliothèques. C'est une base de connaissances sous forme de guides, accessible par abonnement et qui utilise pleinement les fonctionnalités du Web 2.0 (voir l'article de Julien Sicot dans les 10^e rencontres formist²⁰).

D'autres expériences de formation des doctorants sont menées : à Lyon 3 par exemple, ils sont formés aux bases de données spécialisées, outils de veille, feuille de style, gestion des références bibliographiques à l'aide de logiciels. (Voir article de Christelle Caillet²¹).

L'INRA a aussi construit une offre de formation à destination des doctorants. C'est le programme MISTeR [Maîtriser l'information scientifique et technique en recherche]. Il s'agit de 20 heures de formation (optimiser sa recherche d'IST, gérer sa bibliographie, définir une stratégie de publication à travers les archives ouvertes et le libre accès). Plusieurs écoles doctorales utilisent MISTeR pour proposer une formation à l'IST aux écoles doctorales. (Voir l'article de Patricia Volland-Nail et Dominique L'Hostis²²).

Médiathèque de Pessac :

Propose un espace Infomédia dédié aux nouvelles technologies, au jeu vidéo et à la création multimédia. S'y déroulent les ateliers d'animations et de pratiques culturelles. Parmi les ateliers d'animations, un programme en 3 parcours permet d'aborder l'ensemble des bases informatiques du débutant au confirmé :

Débutant : bases informatiques, découverte de l'outil, système d'exploitation, bureautique, Internet.

Intermédiaire : enrichissement des connaissances, recherches sur Internet, protection des données, téléchargements, installation et nettoyage de l'ordinateur.

Confirmé : usages spécifiques à la création multimédia, initiation Linux, création de sites Web, tablettes.

Médiathèque Passerelle de Vitrolles :

20 <https://doctis.files.wordpress.com/2010/06/julien-sicot-texte1.pdf> (consulté le 16 août 2026).

21 <https://doctis.files.wordpress.com/2010/06/christelle-caillet-texte2.pdf> (consulté le 16 août 2026).

22 <https://books.openedition.org/pressesenssib/961?lang=fr> (consulté le 16 août 2026).

Propose pour son public Adoléscent de l'aide à la recherche documentaire dans le cadre du travail scolaire. Une salle leur est réservée pour le travail en groupe, se rencontrer, échanger et s'amuser : <https://mediatheques.vitrolles13.fr/EXPLOITATION/univers-des-ados.aspx> (consulté le 14 juillet 2022).

Médiathèque de Salon de Provence :

Propose une plateforme de formation en ligne : <https://www.bibliotheque.salon-de-provence.fr/en-ligne-24h-24/10-musique-en-ligne> (consulté le 14 juillet 2022)

5.2. Comment ? Et sous quelle forme ? Les innovations pédagogiques

La formation en bibliothèque peut prendre différentes formes selon les accords ou les partenariats que la bibliothèque a pu nouer, mais aussi selon les moyens humains et matériels dont elle dispose. Elle peut proposer :

- Des formations intégrées aux différents cursus universitaires (facultatives ou obligatoires)
- Des formations insérées dans une UE de méthodologie documentaire ou du PIX (ex-C2i)
- Des formations organisées à la demande des écoles, des enseignants
- De l'autoformation en présentiel ou à distance
- Des formations entièrement à distance
- Des formations libres basées sur le volontariat des apprenants
- Des formations personnalisées sur rendez-vous

Les innovations pédagogiques

L'État incite les universités à transformer leur pédagogie afin de faire face à la massification de l'enseignement supérieur mais aussi à prendre en compte le constat d'échec de la pédagogie classique. En lecture publique, il s'agit également d'intégrer de nouvelles formes de transmission.

Les bibliothèques, quelle que soit leur statut, proposent de plus en plus de formations comprenant des innovations pédagogiques. Il s'agit de former sans ennuyer, d'impliquer l'utilisateur sous forme de collaborations pédagogiques : pédagogies actives (ex. pédagogie inversées), ludification (serious games), co-construction. Ainsi, l'utilisateur devient-il acteur de son apprentissage.

Les bibliothèques universitaires en tant qu'« institutions impulsion »²³ proposent des espaces dédiés et facilitent ces collaborations : Fab-lab²⁴, learning lab, salles de coworking.

²³ *Innovations pédagogiques* / BBF n°16, novembre 2018, p. 1 (consulté le 16 août 2026).

²⁴ Lieux d'échanges de pratiques, dans lesquels la formation s'appuie sur l'idée d'apprentissage par les pairs.

Afin de répondre à ces « nouvelles » pédagogies, le bibliothécaire-formateur a dû s'adapter, ce dernier passe de prescripteur à facilitateur (médiateur), sa relation avec le contenu mais également avec les usagers changeant.

6. Les acteurs de la formation

6.1. Les personnels de la bibliothèque

Les personnels de bibliothèques qui interviennent peuvent être organisés en service spécifique dédié à la formation des usagers ou pas. On peut trouver dans les organigrammes des services de formation des usagers ou bien un sous-service de formation associé souvent au service public, ou bien encore un service transversal.

À titre indicatif, voici les grandes étapes de préparation d'une formation en bibliothèque :

- Évaluer la demande et les besoins
- Évaluer les moyens humains et matériels à disposition
- Définir les objectifs et les contenus de la formation
- Choisir la méthode d'enseignement : formation en présentiel, en ligne, etc.
- Construire un canevas (ou une maquette) de formation
- « Tester » éventuellement ce scénario auprès d'un échantillon d'usagers (étudiants, adolescents, public spécifique) ou de personnels
- Préparer les supports : présentation PowerPoint, Prezzi, Genially, fichier vidéo, fichier audio, etc.
- Assurer la communication de cette offre de formation
- Évaluer la formation : évaluer les apprenants en fonction des objectifs définis et évaluer la formation auprès des apprenants.

6.2. Des acteurs de la formation

Il existe de nombreux autres acteurs institutionnels qui font le paysage de la formation des usagers en France.

- La Commission pédagogie et documentation²⁵ de l'ADBU vise à établir, développer et articuler la coopération et les échanges entre les structures pédagogiques et documentaires au sein de l'ESR. Ses axes de travail permettent de valoriser le rôle des bibliothèques de l'ESR dans l'autonomie des usagers. Ses objectifs sont de renforcer les relations de la commission et des services

²⁵ <https://adbu.fr/commissions-thematiques/pedagogie-et-documentation> (consulté le 16 août 2026)

documentaires des établissements avec les acteurs de la pédagogie de l'ESR ; susciter leur intérêt à intégrer les bibliothèques dans leurs projets pédagogiques ; positionner les bibliothèques comme pourvoyeuses de compétences transversales (en licence notamment) par le biais des littératies ; Faciliter l'appropriation des enjeux, des pratiques, des évolutions en matière de pédagogie par les formateurs au sein des bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur.

La commission participe à l'organisation ses journées nationales du réseau des formateurs en bibliothèque²⁶ depuis 2018 : ces journées d'études permettent aux bibliothécaires formateurs d'échanger autour des différentes pratiques déployées dans les bibliothèques de l'ESR : *Elles sont des temps d'étude et de réflexion, mais aussi de partage de pratiques. Elles ont vocation à proposer un espace de rencontre et de travail collaboratif aux acteurs de la formation des usagers dans les bibliothèques des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche – universités, grandes écoles, centres de formation.*

- Le groupe Open Education de l'ADBU²⁷ est un réseau de professionnels de l'information et des bibliothèques français qui favorise le développement de politiques et d'initiatives dans les bibliothèques académiques de France autour des questions d'éducation ouverte, d'équité et d'ouverture des accès aux ressources éducatives libres. Il propose un espace d'échange de réflexions, de méthodes et de pratiques entre professionnels impliqués dans l'éducation ouverte et les ressources éducatives pour développer la (co-)création et œuvrer au référencement des ressources libres.
- Le réseau des URFIST²⁸ (Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique). Il existe 7 URFIST en France (Rennes, Paris, Lyon, Toulouse, Bordeaux, Nice, Strasbourg). Créées en 1982, elles sont des structures de formation et de recherche destinées à développer l'usage de l'information scientifique et technique dans l'enseignement supérieur. Elles sont placées sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). Animées conjointement par des conservateurs de bibliothèque et des enseignants du supérieur, elles assurent des missions de formation à l'usage de l'information électronique et de soutien aux actions de formation documentaire des étudiants.

²⁶ <https://adbu.fr/commissions-thematiques/pedagogie-et-documentation> (consulté le 16 août 2026)

²⁷ <https://adbu.fr/gt/openeducation> (consulté le 16 août 2026)

²⁸ <http://urfistinfo.hypotheses.org/a-propos/les-urfist-sur-le-web> (consulté le 16 août 2026)

- L'ENSSIB (Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques) a répondu à l'appel à projet lancé par le Ministère de la culture sur l'EMI en 2020. Son projet visant à favoriser la formation des formateurs et associant divers partenaires liés à la formation des personnels de bibliothèques et de la documentation a été retenu: comment éduquer et accompagner les adolescents et les jeunes publics dans l'univers médiatique contemporain ? ; questionner la culture numérique ; analyser les pratiques juvéniles du numérique en faisant preuve d'ouverture et d'esprit critique ; construire des dispositifs d'accompagnement éducatif en fonction du contexte²⁹.
- Les CRFCB (Centre régional de formation aux carrières des bibliothèques), comme vu au point 3, sont inscrits dans le parcours de formation et de validation de compétences de « Bibliothécaire-Formateur » en partenariat avec les URFIST et l'ENSSIB. Dans un cadre plus général, ils proposent des sessions de formation pour les agents des bibliothèques universitaires et territoriales, des étudiants, des demandeurs d'emploi, des agents du secteur privé et des autres ministères sur : la formation des usagers en BU, l'éducation artistique et culturelle (EAC-parcours issu de la politique multipartenariale du Ministère de la culture pour assurer la participation à la vie artistique et culturelle de tous les enfants et de tous les jeunes), stage autour de l'EMI.
- Le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale) propose ponctuellement des stages concernant les partenariats en bibliothèques territoriales ou les parcours EAC.

7. En guise de conclusion, enjeux actuels de la formation des usagers en bibliothèque

Le rapport de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche de Janvier 2021 reprend l'ensemble des dispositifs mis en place pour construire des parcours documentaires adaptés et efficaces pour les lycéens et premières années de Licence : « Construire des parcours documentaires et culturels pour les lycéens et étudiants de licence : les enjeux de la coopération entre bibliothèques territoriales, universitaires et centres de documentation et d'information ».

On retiendra que la collaboration/coopération entre les différentes structures devient indispensable. Les bibliothèques, quel que soit leur statut, endossent un nouveau rôle de facilitatrices dans l'échange des savoirs et de pratiques entre les citoyens afin de

²⁹<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/69914-construire-des-parcours-documentaires-et-culturels-pour-les-lyceens-et-etudiants-de-licence.pdf> (consulté le 16 août 2026)

les rendre totalement autonomes dans leurs recherches d'information. Car aujourd'hui, l'information nécessite un décryptage pour pouvoir se l'approprier.

Quelques liens vers des sites de formation et d'autoformation à la recherche d'information

- [InfoSphere](#) de l'UQAM, Université du Québec A Montréal, méthode de la recherche documentaire – propose des documents de travail, capsules...
- [Infotrack](#) de l'UNIGE, Université de Genève propose Quiz et vidéos
- [SAPRISTI](#) Sentiers d'Accès et des Pistes de Recherche d'Informations scientifiques et Techniques sur Internet, réalisé par l'INSA. (Guide spécialisé et un support d'auto formation à la recherche de l'information scientifique et technique sur l'internet)
- [Doc'INSA](#) guide pour citer ses références bibliographiques élaboré par le SCD de l'INSA de Lyon

Bibliographie et sitographie

- **Sur la formation des usagers en bibliothèque :**
 - [La formation des usagers en bibliothèques](#) / Coline Renaudin, 2016 sur Wikiterritorial (consulté le 16 août 2026)
 - [La formation documentaire en bibliothèque universitaire, \(Synthèse\) ADBU, 2014](#) (consulté le 16 août 2026).
 - Devenir bibliothécaire-formateur : organiser, animer, évaluer. Tome 1 Françoise Hecquard, Le Cercle de la Librairie, 2003.
- **Sur l'innovation dans le domaine de la formation en bibliothèque :**
 - [La formation en bibliothèque - Espaces de médiation, nouvelles perspectives](#) / Arabesques n° 81, 2016 (consulté le 16 juillet 2024).
 - [Innovations pédagogiques](#) / BBF n°16, novembre 2018 (consulté le 16 août 2026)
- **Sur la formation des doctorants**
 - La formation des doctorants à l'information scientifique et technique / Claire Denecker, Manuel Durand-Barthez, Presses de l'ENSSIB, 2012
- **Sur la place des bibliothèques universitaires dans l'apprentissage**
 - [L'étudiant acteur de sa réussite : rôle, place et impact des bibliothèques universitaires](#) / Congrès de l'ADBU (Brest, 25-27 septembre 2018) (consulté le 16 août 2026)